

## AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

### Identification de l'organisme qui passe le marché

**Maître de l'ouvrage** : SEM Ville Renouvelée 75, Rue de Tournai - CS 40117 - 59332 TOURCOING Cedex

**Procédure de passation** : Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation en application de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016 fixant les règles applicables aux marchés passés par les Pouvoirs Adjudicateurs mentionnés dans l'Ordonnance n° 2015-899 du 23/07/2015

**Objet de la consultation** : Travaux de désamiantage et de démolition d'un ensemble de bâtiments sur une partie du patrimoine immobilier de la ZAC de l'Union située à Roubaix, Tourcoing et Watrelos.

**Modalités d'attribution des marchés** : Offre économiquement la plus avantageuse énoncée en fonction des critères pondérés suivants :

- Valeur technique au regard du mémoire technique (60 %),
- Prix des prestations (40 %).

### Lieu d'exécution des travaux :

- Quatre maisons situées aux 20, 22, 24 et 26 Boulevard d'Halluin à Roubaix (MZ 03, MZ 04, MZ 05, MZ 06)

**Visite de site obligatoire** : Le 14 Mars 2017 à 14h. Le lieu de Rendez-vous est fixé au 20 Boulevard d'Halluin à Roubaix.

**Date prévisionnelle de démarrage des travaux** : Mai 2017

**Durée d'exécution du marché** : 18 semaines

**Délai d'exécution des travaux** : 14 semaines

**Date limite de réception des offres** : 27 Mars 2017 à 12h

### Lieu de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé. Les candidats ont la possibilité de télécharger les documents dématérialisés du DCE ainsi que l'avis d'appel à concurrence via le site internet : <https://semvr.achatpublic.com>

Le DCE est également disponible sur support papier à la SEM Ville Renouvelée. Il sera remis contre le règlement des frais de dossier de 30€ et après réservation préalable par télécopie, au 03.20.11.88.00 à l'attention de Benjamin Valcke

Les dossiers sont à retirer à la SEM Ville Renouvelée 75, rue de Tournai à TOURCOING. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, sauf jours fériés. Le DCE pourra être envoyé par courrier à la demande de l'entreprise contre remboursement des frais d'expédition, d'un montant de 15,12 €. Les règlements doivent être effectués par chèques séparés et libellés à l'ordre de la SEM Ville Renouvelée.

La SEM Ville Renouvelée ne pourra être tenue pour responsable du délai d'acheminement du DCE par les services postaux.

### Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

Justificatifs fixés dans le règlement de consultation : Qualibat 1552 pour les travaux de désamiantage et Qualibat 1112 (technicité confirmée) pour les travaux de démolition ou équivalents à jour.

**Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres**  
**Les renseignements complémentaires, d'ordre administratif ou technique peuvent être obtenus**  
**auprès de la SEM Ville Renouvelée, M. Benjamin Valcke ☎ 03.20.11.88.38**

**Date d'envoi de la publication : 1<sup>er</sup> Mars 2017**